

INFOS PRATIQUES

Le VNVB accueille le groupe France
sourdes et malentendantes

les 17-18 et 19 février

Entraînements ouverts au public :
samedi 17 et dimanche 18 février

Dimanche 18 à 16h match
entre le groupe FRANCE et
le pré-nationale du VNVB.

Parc des Sports de Vandœuvre
www.club-vnvb.com



LE VOLLEY, SPORT D'INTÉGRATION

Permettre aux personnes en situation de handicap de découvrir une pratique sportive adaptée à leurs capacités et favoriser une solidarité entre valides et personnes en situation de handicap autour d'une même passion : le volley-ball. Ces objectifs sont les priorités de la Fédération et des clubs affiliés comme le VNVB.

Afin d'accompagner sa dynamique de croissance, la Fédération Française de Volley-Ball souhaite jouer la carte de l'intégration. Pour cela, un plan d'action est mis en place pour développer les structures adaptées aux personnes en situation de handicap dans les clubs affiliés.

Parmi ces clubs ayant cette volonté d'ouverture, il y a le Vandœuvre Nancy Volley-Ball (VNVB) : « dès mon arrivée au VNVB en 2013, j'ai souhaité continuer ce que j'avais entrepris dans mon ancien club, Mulhouse. Mon intention était de développer le volley assis. Cela a commencé par une soirée découverte avec 120 participants, rappelle Isaline Sager-Weider, joueuse professionnelle au VNVB. En rayonnant de la sorte, nous avons pu créer une section en 2014. Au départ, nous étions trois ; aujourd'hui,

nous pouvons compter sur huit licenciés. » L'équipe dispute ainsi des rencontres lors des challenges organisés régulièrement dans toute la France.

La plupart du temps, les valides et les personnes en situation de handicap portent le même maillot : « le volley assis est un sport mixte dans lequel il n'existe aucune différence entre les valides et les handicapés. Je l'ai découvert lors des Jeux Paralympiques de Londres en 2012. En voyant les matchs, j'ai eu envie d'en faire et j'ai tout naturellement rejoint le VNVB, rapporte Maxime Delanchy, membre du groupe France.

Le volley assis est un sport physique dont les règles sont quasiment les mêmes que pour les valides. Nous nous déplaçons avec les fesses et il est interdit de

les décoller au moment du toucher de balle. Il faut avoir le sens de l'équilibre. Avec de l'entraînement, on y arrive. »

“ Valides et non-valides portent le même maillot ”

La FFVolley a eu la délégation ministérielle du « volley assis » au 1^{er} janvier 2017. Cela lui offre les pleins pouvoirs pour le développement de ce sport adapté. Et après le volley assis, la Fédération poursuit sa quête d'ouverture en ciblant désormais le volley sourd : « les règles sont celles appliquées au volley classique.

La subtilité réside au fait qu'il faille s'adapter au handicap de surdité et ainsi favoriser la gestuelle qui est primordiale notamment quand il s'agit de savoir qui prend la première balle, précise Tahuy Chhan, sélectionneur du groupe France féminin. Pour la deuxième et troisième touche de balle, la stratégie est définie à l'avance. Pour l'encadrant que je suis, je dois choisir les mots et les gestes justes pour être le plus précis possible. Cela demande de la patience. » Une vertu qui porte ses fruits car la progression est réelle : « avec la FFVolley nous sommes partis de zéro.

Aujourd'hui avec le concours des clubs nous organisons des stages qui permettent de hausser le niveau, souligne Tahuy Chhan. »


Laurent Pilloni